



DECLARATION DE LIENS D'INTERETS 2023

1. Activités professionnelles en kinésithérapie

Indiquer la nature des activités professionnelles, le type de structures et les éventuels associés ou collaborateurs.

TK / ostéopathe
cabinet pluridisciplinaire
collaborateurs : LIPINSKI / RAUCH

2. Autres activités professionnelles

Indiquer la nature des activités professionnelles en dehors de l'exercice de la kinésithérapie, le type de structures et les éventuels associés ou collaborateurs.

ostéopathe

3- Mandats ordinaires


Indiquer la nature et la durée des mandats actuels auprès des Conseils régionaux ou inter régionaux et du conseil national de l'Ordre ainsi qu'auprès des chambres disciplinaires de première instance ou d'appel et leurs sections des assurances sociales.

4- Autres fonctions électives ou nominatives

Sont concernés, les fonctions électives au sein d'institutions, d'administrations, d'entreprises, d'associations et de syndicats professionnels, quel qu'en soit le secteur.

syndiquée FFRK
CPTS Nord Gironde

signature



Fait à Bordeaux, le 14/10/2023 -

Je soussigné(e), Mme/M
certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente
déclaration ; je m'engage, en cas d'évolution de ma situation personnelle
ou des intérêts mentionnés dans les différentes rubriques, à modifier la
présente déclaration ; j'ai pris connaissance que cette déclaration sera
rendue publique sur le site Internet du Conseil départemental de Gironde.

ex accompagner M FLOAVER (KINE GUSTAV)

7 - Autres intérêts, notamment familiaux, que l'élu estime souhaitable de signaler

Précisez les responsabilités publiques, les fonctions électives, les activités professionnelles
et autres responsabilités antérieurement exercées (secteur associatif ; participation aux
organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société).

6- Responsabilités et activités antérieures durant les trois dernières années

Préciser les sociétés et la nature de l'intéressement dans celles-ci (à l'exception des
participations indirectes par des instruments financiers en parts ou actions d'organismes
de placement collectif).

5- Intéressement dans des sociétés